Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 37

Artikel: Aux bords du Rhin !
Autor: A.L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-210669

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un contemporain de Venel, qui visita cette institution en 1788, la décrit ainsi :

« Sa maison est dans une situation singulière : assise sur un roc dont la rivière d'Orbe baigne le pied, et qui, avec le chemin creux qui conduit à la ville de ce nom, en fait un promontoire élevé. La cave est dans ce roc et domine sur le chemin à la hauteur d'un troisième étage. Au dessous de son jardin, on en voit un autre où le propriétaire ne parvient que par un passage dont la partie basse est la lucarne de sa maison. Ces petites particularités pourront donner une idée de ce local bizarre, que la main de l'homme a su rendre intéressant.

» Sur le plateau où la maison est située, dans sa partie méridionale, on a ménagé une longue esplanade bordée de treilles, d'arbres fruitiers, de légumes et de fleurs. C'est une promenade charmante, d'où la vue s'étend sur un vaste espace... L'esplanade et les jardins auraient eu à craindre une triste aridité, si le propriétaire n'avait imaginé un moyen d'y amener l'eau de la rivière : deux cylindres creux recouverts en fer blanc, placés l'un sur le bord de la rivière, l'autre à cent et quelques pieds de là, sur la hauteur, en sont les pricipaux agents. Le premier est mis en mouvement par une roue à palettes sur lesquelles tombe sans cesse une colonne d'eau de six pouces carrés ; celui-ci communique son mouvement à un autre par une corde, qui les enveloppe l'un et l'autre; cette corde est semée, à la distance de deux à trois pieds, de petits capuchons d'un cuir épais attachés fortement à elle, et qui se remplissent d'eau en passant sous le cylindre d'en bas, roulant dans un baquet qui en est toujours rempli. Ces godets s'élèvent, se versent en tournant, sur le cylindre élevé par un échafaudage, et redescendent pour se remplir encore. L'eau, élevée à plus de 80 pieds du niveau de la rivière, vient par des canaux former une fontaine près de l'esplanade; elle fournit un char ou 700 pintes de Paris par heure et répand la fertilité autour d'elle. On a envoyé le plan et la description de cette machine hydraulique à la Société des sciences physiques de Lausanne...

» J'ai vu avec plaisir les enfants que l'on confie à ce sage médecin : ces jeunes invalides, armés de fer et de cuir, qui les gênent sans les blesser, sont tous contents, tous animés par les progrès qu'ils ont faits et par l'espérance d'en faire davantage encore; ils regardent leur médecin comme leur ami, leur bienfaiteur, et en effet, il mérite à tous égards ce titre. »

Venel a son portrait dans le Livre d'or des Vaudois, publié en 1903, lors des fêtes du centenaire de notre canton.

Le neveu de Venel, le Dr Pierre-Frédéric Jaccard, lui succéda dans la direction de son établissement orthopédique, qu'il transporta à Aubonne. V. F.

Nouveau Tantale. — Un brave homme entretenait avec Bacchus des relations si fraternelles et si suivies, que les modestes ressources du ménage en souffraient gravement.

A la demande des parents, l'autorité interdit au malheureux la fréquentation des cabarets.

Cette mesure fut une rude épreuve pour le pauvre diable, tout à coup privé du petit blanc.

Un jour, qu'il faisait très chaud, une soif ardente le torturait. Il se rend à la cuisine de l'auberge.

— Henriette, baille mé vâi vito trâi décis.

— Oh ! ne pu pas ; te sâ prâu que cein m'est défeindu.

— Steplié ! nion ne lo sara.

— Rein, rein de cein, ne vu pas !...

— Eh bin laisse lo mé pire nicllia !

PLUS ÇA CHANGE...

Il y a longtemps que les Allemands en veulent aux Français. Si vous en doutiez, oyez ce qu'on peut lire dans un almanach allemand d'il y a un peu plus de 200 ans[1]. — En France régnait encore Louis XIV, le Grand roi :

« Le temps de la vengeance est fixé : peut-être qu'encore cette année le roi Louis devra payer sa méchanceté...

» O roi barbare et deuxième Attila, aurais-tu autant édifié que tu as détruit, tu te serais fait avec gloire et non pas avec honte un grand nom dans la postérité. O inhumanité franque! Mais pourquoi aussi se plaindre, puisque depuis des années tout le faste et les ordures orgueilleuses de ce peuple pénètrent, souillent et encrassent jusqu'aux plus petites gens de chez nous... »

A rapprocher des circulaires, avis et recommandations des négociants d'Allemagne invitant leurs concitoyens à refuser tout ce qui vient de l'étranger en général et de France en particulier :

« Tout le monde s'habille d'après la mode française : chapeaux, perruques, manteaux, habits, manchettes aux dentelles, jusqu'aux bas et souliers, on fait tout venir de France. La cuisine même se fait à la mode française et on y emploie beaucoup d'argent en volupté. Pourquoi s'étonner alors si nous autres singes allemands qui nous souillons de péchés français, qui portons des loques françaises, que Dieu nous châtie avec une verge française? Ce n'est que juste; car l'on dit : On est puni par où l'on a péché. Nous sommes punis par les verges que nous avons attachées de nos propres mains. Les millions que nous avons envoyés en France nous reviennent et maintenant l'innocent comme le coupable payent notre folie et notre curiosité anti-allemande. » A. R.

Conjugaison.

L'indicatif présent du verbe dormir conjugué par un gavroche parisien :

Je dors
Tu ronfles
Il pionce
Nous roupillons
Vous battez de l'œil
Ils piquent un chien.

AUX BORDS DU RHIN !

Lausanne, 6 septembre 1914.

Mon cher *Conteur*,

Dans ton avant-dernier numéro, tu évoques, en français et en patois, le souvenir du *Sonderbund*. La note humoristique de ces deux évocations fait oublier le côté triste de cette campagne, qui mit aux prises, pour une question confessionnelle, des enfants d'un même pays. Le temps a heureusement passé sur ces regrettables événements ; il a accompli son œuvre pacificatrice. Rien ne demeure plus des ressentiments provoqués par cette guerre intestine, qui, grâce au patriotisme éclairé et à l'habileté du commandant des troupes fédérales, n'a pas fait trop de victimes.

Depuis, deux fois encore, nos soldats ont dû prendre les armes dans de graves circonstances : lors de la campagne du Rhin, en 1857, et en 1870-71, lors de la guerre franco-allemande, où il fallut occuper notre frontière pour assurer la sauvegarde de notre neutralité.

Dans la campagne de 1857, nous étions directement menacés. La Prusse avait failli déclarer la guerre à la Suisse, au sujet de l'affaire de Neuchâtel. Unanimes et enthousiastes, les Confédérés prirent fait et cause pour ce canton et se déclarèrent prêts à défendre, par les armes, leurs justes droits et leur sol. En un clin d'œil, trente mille hommes, sous la conduite du général Dufour, bordèrent la frontière du Rhin. Les Vaudois ne se montrèrent pas les moins zélés, ni les moins belliqueux, dit, avec raison, un historien.

Le conflit se régla fort heureusement par la voie diplomatique et les troupes furent licenciées, sans avoir fait le coup de feu. S'il en eût été autrement, que serait-il advenu de nous? On ne saurait le dire. Mais ce qui est certain; c'est qu'alors, — comme aujourd'hui d'ailleurs si tel danger nous menaçait — nous eussions fait payer cher notre peau.

Or, puisque tu es en train, mon cher *Conteur*, d'exhumer les choses d'antan, permets que je t'adresse les vers que voici, retrouvés dans de vieux papiers. Leur auteur n'a certes point prétendu faire de la littérature ; c'est une simple chansonnette de circonstance, chantée à l'occasion de l'un de ces banquets commémoratifs qui réunirent amicalement, durant plusieurs années, les participants à la campagne du Rhin de 1857. C'est à titre documentaire et de curiosité que je te l'envoie.

Un vieux de la vieille.

Les lauriers du 50me

Souvenir de la campagne du Rhin, en 1857, pour Neuchâtel.

(AIR CONNU)

En cinquante-sept, le deux janvier,
Chez nous sonna le clairon,
Ton ton ton ton ton taine ton ton;
Il appelait chaque troupier,
A défendre un jeune canton,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Pour se remettre des fêtes de l'an,
Où l'on chantait sur tous les tons,
Ton ton, etc.
Chaque officier prit son caban,
Et les soldats leurs molletons,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*).

A Mézières on se rassemble,
La neige tombait à gros flocons,
Ton ton, etc.,
Et nous arpentons ensemble
La route qui mène à Moudon,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Nous marchions sans artillerie,
Par conséquent point de canon,
Ton ton, etc.,
Mais nous avions la Batterie,
Commandée par un bon luron,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Et Louis « de la Boutique »
Montait un fort bel étalon,
Ton ton, etc.,
Aussi il nous faisait la nique,
En parcourant notre peloton,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

On se dirigea sur Fribourg ;
Plusieurs couchèrent chez Glasson,
Ton ton, etc.,
Les uns vers la porte du Four,
Les autres parmi les moutons,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Le lendemain, départ pour Berne,
On y chanta à l'unisson,
Ton ton, etc.,
Tout en vidant notre giberne,
L'on buvait avec Margoton,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Margoton était bonne fille,
Et vivandière du bataillon,
Ton ton, etc.,
Ses parents habitaient une ville,
Renommée pour son saucisson,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

[1] D'après Histoire du *Messager boiteux de Berne et Vevey* (II). (Vevey, Impr. Lœrtscher et fils. 1888.)

Mais à Zurich, triste tableau,
Lorsque de l'entrée des divisions,
Ton ton, etc.,
Au cinquantième....., point de drapeau ?
.....Egaré au fond d'un caisson,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Ce fut aussi notre manœuvre,
Qui attira l'attention,
Ton ton, etc.,
Car Louis fit une belle œuvre :
Il embrouilla son bataillon,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Le fédéral, fort en colère,
Lui infligea une punition,
Ton ton, etc.,
Puis par des mouvements arrière,
Ducret ramena les pelotons,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Sur Eglisau on s'achemine,
Marchant comme des cannetons,
Ton ton, etc.,
Et chez Agathe ou Joséphine,
Des chasseurs prirent position,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Là un grenadier de Thiolleyre,
Soudain fut jeté au crotton,
Ton ton, etc.,
Par un major dont la colère,
Montait un peu fort au ponpon,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Maintenant, chasseurs, deux à deux,
Vite passez le Rubikon,
Ton ton, etc.,
Puis à Buchberg et la Steinkreux,
Placez-vous en observation,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

De Buchberg on nous avise,
Par les sentiers où nous glissons,
Ton ton, etc.,
Qu'une belle noce s'organise,
Invitant tous nos pelotons,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Mais il fallait à la Steinkreux,
Etablir toutes les factions,
Ton ton, etc.,
On vit alors quel air piteux,
Prit le visage des garçons,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

(Ici, nous supprimons deux strophes qui évoquent de trop intimes souvenirs.)

A la nouvelle de ces faits d'armes,
Prussiens reculent leurs canons,
Ton ton, etc.,
Et Bismark plein d'alarmes,
Céda bien vite le jeune canton,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Aussitôt Rouge sonne la retraite,
De Buchberg nous décampons,
Ton ton, etc.,
De grand matin et tout d'une traite,
Avec falots nous descendons,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Après sept à huit jours d'étape,
A Lausanne nous arrivons,
Ton ton, etc.,
Chacun de nous se retape,
Potze son fusil et ses boutons,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Sur la Riponne, ô quelle surprise!
La ville débouche ses flacons,
Ton ton, etc.,
Mais, ô douleur!... la table est mise,
Pour nos frères d'armes de Sion,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Afin de venger cet outrage,
Vite chez Cottier nous allons,
Ton ton, etc.,
Là nous terminons le voyage,
Puis vers le soir nous nous quittons,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

Ici ma muse tait ses accents,
Pour opérer une diversion,
Ton ton ton ton taine ton ton;
Souhaitant aux amis présents,
Encore vingt ans de conservation,
Ton ton ton taine ton ton. (*bis*)

A. L.,
ex-sous-officiers aux chass^s.

Les casques. — Un homme du landsturm montait la garde, l'autre nuit, devant la gare d'une de nos petites villes. Surviennent deux pompiers en grand uniforme. La baïonnette au canon, le vieux troupier fond sur eux. Il les aurait bel et bien embrochés, si l'un d'eux ne l'avait arrêté net par ces simples mots : « Tu. te f... dedans, mon pauvre François! »

François avoua qu'il les avait pris pour des Prussiens, à cause de leurs casques.

Il fut puni de deux jours d'arrêts, non pas précisément pour sa méprise, mais parce que, au lieu de casque, il avait un léger plumet.

LA SUISSE UNE ET INDIVISIBLE

L'échec de la République rhodanique.

Un pour tous, tous pour un.

III

(D'après des documents renfermés aux Archives cantonales vaudoises.)

Brune n'avait sans doute pas prévu la résistance qu'il rencontrerait; il croyait que, séparé de Berne, Vaud ne tiendrait pas extraordinairement à rester attaché à l'Helvétie, ce en quoi son flair politique le trompa. De toutes parts, on le lui fit sentir. Le Cercle des Amis de la Constitution helvétique de la commune de Morges écrit à l'Assemblée provisoire :

« Nous ne vous dissimulerons point les sentimens douloureux qu'a élevé chez nous la précipitation avec laquelle vous avés fait proclamer une nouvelle Republique... Nous nous voyons tout à coup les victimes de l'intrigue et de l'ambition de quelques individus qui, seuls, ont pu suggérer les changemens qui nous sont annoncés... Revenant sur une démarche dictée par un mouvement de faiblesse et d'irréflexion, vous vous empresserez de repousser ce projet de république rhodanique pour ne suivre qu'à la constitution helvétique une et indivisible... »

Le comité de surveillance d'Yverdon aux Citoyens représentans :

« Au nombre des élémens de la liberté politique nous comptons essentiellement la faculté conservée au peuple d'accepter ou de rejeter librement les projets constitutifs qui doivent le régir. Vous avez respecté ce principe à propos du premier projet de constitution, lorsque réunissant solennellement le peuple dans nos temples, vous l'avez invité à émettre son vœu sur ce projet. Il l'a ainsi presque unanimément accepté... De quel œil pensez-vous qu'il envisage à présent la République toute différente à laquelle on l'appelle?... Ne s'avisera-t-il pas de penser qu'un général étranger (Brune) en disposant à son gré, la liberté dont on l'a flatté n'est qu'un vain mot, asservi au caprice du premier homme puissant qui voudra y porter atteinte?... Combien ne nous eût-il pas été plus doux de recevoir ce changement de vous-mêmes et d'y trouver avec quelque détail les motifs d'utilité générale qui le nécessitent... »

Les membres de la Société des Laboureurs patriotes siégeante à Eschaux au pied du Jura, auxquels se sont joints d'autres citoyens des communes environnantes, s'élèvent éloquemment contre le projet de Brune :

»... En vain, tentera-t-on de faire croire aux Vaudois de nos montagnes que le peuple français, *après avoir décrété notre indépendance*, approuvé notre constitution et la république une et indivisible, veuille actuellement détruire malgré nos vœux ce que sa générosité a consacré... non, aucun de nous ne pourra y croire... D'une voix unanime, nous venons vous déclarer que comptant sur les promesses du gouvernement français et sur la protection qu'il nous a offerte, nous maintiendrons de tout notre pouvoir la constitution que nous avons jurée le 15 février dernier, en acceptant le projet corrigé et approuvé par le gouvernement de la grande nation... Ses paroles ne seront point vaines... ce serait être son ennemi que d'en douter; nous tenons au titre de Suisses, nous voulons l'honorer et nous voyons dans l'unité et l'indivisibilité de la République helvétique les seuls moyens de conserver notre indépendance et notre bonheur... »

Paroles flères de Vaudois et dont l'actualité est singulièrement aiguë au moment où nous les transcrivons. Paroles sensées de patriotes qui ont su ce qu'ils faisaient, qui ont su ce qu'ils acceptaient en votant une constitution permettant à leur petit pays de se compter dans le nombre des cantons suisses.

Le général français fut si surpris de l'accueil peu favorable fait à un projet qui, dans sa pensée, devait, en même temps que servir ses fins, flatter notre race latine, que, sans hésiter une seconde, il préféra biffer d'un trait la constitution séparatiste plutôt que de s'aliéner l'opinion, le cœur de la nation et, peut-être aussi, de s'attirer la disgrâce du Directoire français.

De son Quartier-général de Berne, le 2 germinal an VI (22 mars), il notifia ainsi sa résolution :

« Quartier général de Berne, 2 germinal an VI de la République une et indivisible (22 mars),

» Le général Brune commandant en chef l'armée française en Helvétie,

» Aux citoyens de tous les cantons,

» La séparation de l'Helvétie en deux républiques, désirée au milieu des derniers froissements de l'oligarchie contre la liberté et dans l'effervescence des passions diverses, à peine était prononcée qu'il n'est plus resté dans les cœurs que des regrets et un sentiment plus vif des charmes de l'unité républicaine. Sensible aux témoignages multipliés qui me viennent de la part de ceux mêmes qui avaient provoqué la séparation, j'accède avec d'autant plus de confiance à ce dernier vœu que tout me porte à croire qu'il est sincère.

» En conséquence, les députés qui devaient se réunir à Lausanne en corps législatif se rendront aussitôt après leur nomination dans la ville d'Arau pour concourir avec les autres députés des cantons à former le corps législatif de la république une et indivisible.

» Il n'est rien changé d'ailleurs au règlement des 26 et 29 du mois dernier, en tout ce qui n'est pas contraire au présent.

» BRUNE. »

Si donc, en apparence, la révolution du 24 janvier 1798 n'avait, de la part des Vaudois, pas exigé un déploiement intense d'énergie pour les tirer de la patte de l'ours, les Français, facilitant leur besogne, en revanche, au moment où ceux-ci pensant avoir affaire à une bonne pâte s'apprêtaient à la manier, ils se trouvèrent tout à coup en présence d'une volonté qui leur criait : « Pas de présent d'Artaxerxès. Jusqu'ici et pas plus loin! »

La tentative de Brune avait quelque chose de séduisant pour les Vaudois et particulièrement pour les Lausannois, dont la ville devait être le siège du Parlement rhodanique. Payerne aurait été un chef-lieu de canton. A eux seuls, les cantons du Léman et de Sarine-Broye eussent compté la moitié des députés du Corps législatif. On peut dire que si c'est à Lausanne que se joua la partie décisive, en janvier et février 1798, qui devait enlever aux oligarques bernois leurs privilèges sur le Pays de Vaud, ce fut grâce aussi à Vevey, à Yverdon, à Morges, aux campagnes, que le nouveau lien se resserra en mars autour de la patrie commune, la Suisse. Désormais, les deux races germanique et latine après quelques années encore de troubles, y devaient vivre côte à côte à égalité de droits, toutes variétés de tempérament réservées.

Les Vaudois avaient résolumeut adopté la devise suisse : « Un pour tous, tous pour un ».

L. MOGEON.

Croix-Rouge. — Le bureau de la Croix-Rouge vaudoise et son dépôt ont été transférés à partir du 7 septembre à l'avenue Ruchonnet 26, bâtiment des Loges maçonniques, qui ont très aimablement mis à la disposition de la Croix-Rouge les locaux qui leur sont nécessaires.

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choralions, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce ::

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.